

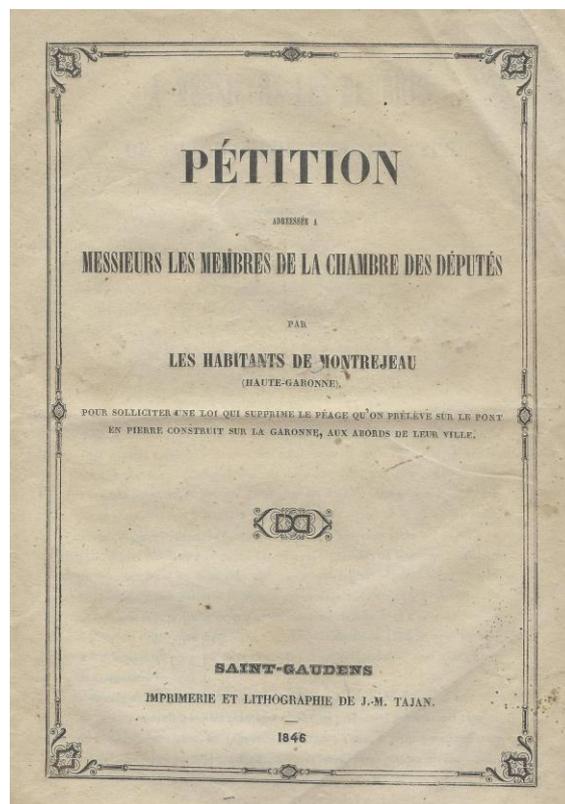
Moins 37 ans avant J.C : Ligurris petite ville romaine sur les ruines de laquelle a été bâtie Montréjeau

Dans un précédent article (1) sur le pont de pierre entre Montréjeau et Gourdan-Polignan, je fais état d'une pétition des habitants de Montréjeau pour dénoncer la taxe à acquitter pour pouvoir le traverser. En juin 2018, date de parution du bulletin municipal, je n'ai pas ce document. Je ne fais que le citer comme cela avait déjà été fait dans un article paru en 1971 dans la Revue du Comminges. Depuis, j'ai enfin réussi à acquérir ce document.

Ce mémoire de 15 pages, datant de 1846, rédigé par les élus (2) fut envoyé à la Chambre des députés. Parfaitement argumenté il confirme bien le mécontentement des Montréjeaulais qui demandent la suppression du péage.

Après lecture et confirmation de ce qui avait été écrit quelques années plus tôt, que ne fut pas mon étonnement en lisant la dernière note du document. Paragraphe additionnel que les élus n'avaient même pas pris soin de mettre dans leur exposé, mais ô combien intéressant qui au-delà des informations sur l'existence et l'utilisation d'un pont de bois dans l'antiquité, nous apprend qu'il y avait une ville romaine sous l'emplacement même de la ville actuelle de Montréjeau.

Je vous laisse prendre connaissance de la transcription in extenso de cette note ; on y apprend en plus de l'existence de cette ville romaine, que le couvent des Augustins fut construit en 523, soit sept siècles et demi plus tôt que la ville de Montréjeau.



(1) Bulletin municipal « Mieux Vivre à Montréjeau » n°29 - pages 10 et 11 – juin 2018

(2) En 1846, le maire de la commune est M. Jean Adoue, il occupera cette fonction de 1841 à 1855.

NOTE

L'établissement du pont en bois se perd dans la nuit des temps : quoique les notices sur les Garumni (a) ne mentionnent point sur quelle forme de Pont traversèrent ici le fleuve ces vétérans, qui, sous la conduite du tribun Aurelius (b), furent se fixer à Ligurris (ancienne petite ville située sur le territoire de Montrejeau), (1) l'an 716 de Rome (c), après s'être détachés des autres phalanges de Sertorius, que Pompée confina à Lugdunum Convenarum, quoique l'Empereur Antonin qui le traversa dans la même direction, en voyageant de Luxoni à Belsinum, soit resté muet à cet égard, il est constant qu'il existait antérieurement à l'an 585 : à cette époque, dit Lebégue de Villers dans ses antiquités de Saint-Bertrand, chap. 5, page 192, « Gondebaud (d), que la défaite qu'il venait d'essuyer non loin de Brive-La-Gaillarde forçait à s'enfuir au sein des Pyrénées, fit volte-face après avoir passé sur les ponts de Ligurris et de Valentine; mais, soit crainte d'être fait prisonnier par son oncle, ou qu'il crût que Lugdunum Convenarum lui servirait d'inaccessible rempart, il fut s'y fortifier. Gontran (e) ayant facilement triomphé, à son arrivée, des faibles débris qui voulaient lui disputer le passage du fleuve, accourut investir Lugdunum... Peu de temps s'écoula sans que l'Évêque Sagittaire, que Ruffin avait corrompu, ne lui livrât sans défense l'infortuné Gondebaud qu'il fit lâchement assassiner. »

On lit aussi dans la chronique historique de Montréjeau : « que Roger, comte d'Espagne, seigneur de cette ville, en paréage avec Philippe-le-Bel, Roi de France, fit reconstruire, en 1285, avec le subside qu'eut à lui payer le village de Franquevielle qui, à cette époque, formait la commune frontière du Royaume de Navarre, (2) les culées du Pont sur les deux rives de la Garonne que les affouillements des eaux avaient en partie fait crouler. »

(1) Cette ville était déjà en ruines en 523 (f), époque à laquelle l'ancien couvent des Augustins fut construit dans un des quartiers de la ville actuelle.

(2) Cette ligne frontière se trouve encore relatée dans un procès-verbal- de plantation de bornes du territoire de Montréjeau, dressé par les membres du Parlement de Toulouse, le 22 septembre 1537. Les Garumni étaient des gaulois qui ont donné le nom au fleuve Garonne ou l'inverse. Sous Jules César le fleuve était appelé Garumna.

- (a) Les Garumni étaient des gaulois qui ont donné le nom au fleuve Garonne ou l'inverse. Sous Jules César le fleuve était appelé Garumna.
- (b) Le tribun Aurelius pourrait être le grand-père de l'Empereur romain Antonin qui un siècle plus tard traversera le pont de bois dont il est fait référence dans le texte. Qu'ils soient cités tous les deux pour avoir traversé le pont, ce n'est certainement pas une coïncidence.
- (c) L'an 716 de Rome ne correspond pas à 716 avant J.C. La fondation de Rome, d'après les calculs des Romains, a eu lieu à une date qui correspond à 753 av. J.-C. On peut évaluer la création de Ligurris à $753-716 = 37$ ans avant J.C., soit bien après le retour des légions de Pompée vers Rome en 72 ans av. J.-C. après la guerre qui l'opposa à Sertorius en Espagne. Quelques-uns de ces légionnaires sont restés dans ce qui est aujourd'hui le Comminges et ont fondé Lugdanum Convenarum (Saint-Bertrand-de-Comminges). On peut penser que Ligurris est une extension de la capitale des Convènes car son développement ira jusqu'à plus de 10 000 habitants en l'an 20 av. J.-C., « Si grande, disent les habitants de nos campagnes, qu'un chat pouvait aller sur les toits de la ville actuelle de Saint-Bertrand à Valentine ». Ne nous serait-il pas permis de croire que les villages de la

plaine de Rivière, dont faisait partie Ligurris, ne sont que des morcellements de l'ancienne Lugdanum Convenarum ?

- (d) Gondebaud, serait un fils naturel et non reconnu de Clotaire 1er qui a régné sur l'Aquitaine entre 584 et 5854. Il fut au centre de la guerre de succession mérovingienne en 584.
- (e) Gontran, fils du roi Franc Clotaire et d'Ingonde, il mènera un guerre de succession contre tous ses frères et poursuivra Gondebaud jusqu'à Saint-Bertrand-de-Comminges. Ce dernier trahi sera lâchement assassiné et Gontran ne tiendra pas sa promesse de laisser la vie sauve à ceux qui l'avaient aidé. Il fera massacrer toute la population et brulera la ville.
- (f) Les auteurs de ce texte ont pris la peine de relater cette histoire de succession datant de 585, pour signifier que la ville de Ligurris n'a pas été détruite au cours de ces événements tragiques pour les commingeois, mais qu'elle n'existait plus depuis 523, certainement à cause du déclin de Saint-Bertrand-de-Comminges.

Source :

Pétition des habitants de Montréjeau (Haute-Garonne) adressée à

Messieurs les Membres de la Chambre des députés, pour solliciter une loi qui supprime le péage qu'on prélève sur le pont en pierre construit sur la Garonne, aux abords de leur ville.

Imprimerie et lithographie de J.-M. Tajan, Saint-Gaudens – 1846

Jean-Jacques Miquel